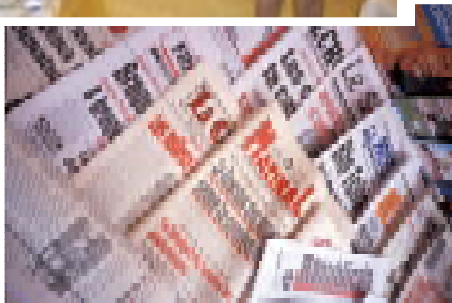


LES ECHOS DES POINTS FOCAUX AMADE



OCTOBRE 2010
NOVEMBRE 2010

OCTOBRE 2010
NOVEMBRE 2010

Sommaire

Avant propos Brian MARTIN - AMPIE/Alsace international	3
Analyse de la situation de l'aide public au développement à la Mauritanie (2005/2010) Amadou Abdoul LO - Point focal - CCIAM de Nouakchott	4
Interview de Monsieur Assadullah DURBARRY Managing Director ATech Group Sharon SOOKNAH - Point Focal Iles Maurice	5
Point Focal/CFHCI voyage à Skopje Kettly FOURON - Point Focal CFHC Haïti	7
Report du séminaire : « Montage d'un dossier de projet » Kettly FOURON - Point Focal CFHC Haïti	8
Modifications du décret 2007- 545 du 25 Avril 2007 portant code des marchés publics du Sénégal : un pied en avant deux pieds en arrière. Abdoul Aziz SABALY - Point Focal CCI de Dakar	9
Opportunités pour soutenir les entreprises de la République de Moldavie ROTARU Ludmila et LEONTEAN Inga - Point Focal Moldavie	10
Une lueur d'espoir pour les opérateurs économiques de Pointe Noire Vincente NANITELAMIO - Point Focal - Pointe Noire /Congo	13

Réfection du réseau électrique de Brazzaville : six entreprises dans la course (Les dépêches de Brazzaville 18/05/2010) Vincente NANITELAMIO - Point Focal - Pointe Noire /Congo	14
Guide de passation des marchés publics Andry RANDRIANJANAKA - Point Focal - CCIAA Madagascar	15
Guide de passation des marchés publics Andry RANDRIANJANAKA - Point Focal - CCIAA Madagascar	16
Entretien routier pour 2011 : 65 milliards d’Ariary pour 11 512 km Andry RANDRIANJANAKA - Point Focal - CCIAA Madagascar	16
Contacts	17



Avant propos

De retour de Bamako, nous tenons tous à vous envoyer nos salutations chaleureuses et à vous transmettre nos vœux les plus sincères à vous, à vos familles ainsi qu'à vos proches.

Nos pensées particulières sont pour nos amis de la Côte D'Ivoire à qui nous transmettons nos vœux pour une paix rapidement retrouvée et durable dans le pays.

Par ailleurs cette édition marque la fin de nos contributions pour 2010.

Notre prochaine édition sera pour fin février 2011. Alors, à vos plumes pour écrire les mots d'échanges entre nous.

Cordialement

Brian MARTIN
AMPIE STRASBOURG

Quoi de neuf chez les points focaux ?



Amadou Abdoul LO
Point Focal - CCIAM / Nouakchott

Analyse de la situation de l'aide public au développement à la Mauritanie (2005/2010)

Entre 2005 et Mars 2010, les fonds multilatéraux ont été prépondérants dans le financement des projets.

Les fonds mis à la disposition de la Mauritanie dans ce cadre proviennent d'une dizaine d'institutions dont (par ordre d'importance) : le Fades, l'Union Européenne, la Banque Mondiale et la Banque Islamique de Développement. Les projets financés par ces sources sont au nombre de 98 sur les 150 répertoriés (soit 63,23%).

Quant aux partenaires bilatéraux, ils ont participé au financement de 57 projets (36,77%). A noter que la participation de la Chine couvre à elle seule 41,41% de l'aide publique (bilatérale) au développement, allouée à la Mauritanie.

Le secteur des ressources humaines est celui qui concentre le plus de projets financés dans le cadre de l'aide publique au développement : quarante cinq (45) projets sur 155 (soit 29,03 %). Il est suivi par le secteur de l'aménagement du territoire (39 projets) et par celui du développement rural (30 projets) soit respectivement 25,16% et 19,35%.

Il apparait cependant qu'avec 25 projets, la Banque Islamique intervient dans presque tous les secteurs. C'est également le cas de la Banque Mondiale, le Fades et la France.

Les goulots d'étranglement sont divers, et sont fonction de plusieurs paramètres tels que : la situation politique, l'évolution de l'environnement économique international, la gouvernance, la rentabilité (économique et sociale), le suivi-évaluation ex-post, la faible capacité d'absorption, la capacité de mise en œuvre des projets financés, l'état de préparation des requêtes à soumettre aux bailleurs de fonds, la « distance économique » entre la Mauritanie et les pays sollicités.

De manière générale des retards importants dans l'exécution de certaines conventions ont été constatés sans qu'une justification claire soit connue. C'est le cas par exemple de l'aéroport de Nouakchott, du port minéralier de la SNIM, de l'enlèvement des épaves et des tronçons de la *Route de l'Espoir*.

Au plan de l'exécution des projets liés à l'APD obtenue, les dysfonctionnements sont dus notamment aux lenteurs du dispositif institutionnel, à la faiblesse des capacités managériales, aux différences de procédures entre fournisseurs et bénéficiaires d'aide, à la liaison de l'aide, aux retards dans le suivi évaluation, au caractère des relations entre l'interface (Direction du financement) et services chargés de l'exécution des projets...

Afin d'améliorer les effets de l'aide publique au développement, il est important de déterminer (à chaque étape des projets et en fin de parcours), les taux de décaissement de l'ensemble des financements obtenus. Cet exercice permettra entre autres de situer les éventuels goulots d'étranglement, leurs origines et causes, etc.

Interview de Monsieur Assadullah DURBARRY Managing Director ATech Group



Vous dirigez une PME spécialisée dans le consulting et l'informatique. Parlez-nous de votre entreprise.

ATech Group a été fondé en 2007. Nous offrons des solutions professionnelles aux entreprises. Notre groupe est divisé en quatre branches principales : ATech Systems, AMCS, OEC et Twenty One.

ATech Systems s'occupe de solutions informatiques telles que Solutions Web, ERP, du développement des logiciels personnalisé, et de l'implémentation des réseaux LAN ou WAN, entre autres.

AMCS offre des solutions telles que l'implémentation des system ISO, et des plans stratégiques pour la réingénierie des processus du business.

Open Education Centre (OEC), est un centre de formation et d'éducation dont les cours sont destinés aux entreprises, et aux particuliers. L'OEC est affiliée aux organismes locaux et internationaux répertoriant les centres de formation.

Twenty One est une agence spécialisée dans la communication et le marketing. Nous offrons des services tels que le Graphic Design, Creative Branding Services entre autres.

Nos solutions sont entièrement intégrées et modernisent l'administration des entreprises. Notre but est de proposer des solutions faciles à utiliser et puissantes, afin d'aider les entreprises à gérer leurs ressources selon leurs besoins. Il est d'ailleurs clairement indiqué dans notre « mission statement » que : « Nous allons être une entreprise responsable de façon que le développement et l'innovation continue et soit profitable à l'entreprise et aussi à la satisfaction de toutes les parties prenantes». ATech offre aussi un service de support par email, des

interventions à haute priorité, accord de maintenance entre nous et nos clients et finalement nous offrons des prix préférentiels à nos clients.

Au mois de janvier vous aviez soumis votre dossier de candidature pour un appel d'offre en Suisse pour la création d'un site de commerce. Comment la procédure s'est-elle déroulée ?

J'ai trouvé ce projet dans la liste des appels d'offres internationaux (projet AMADE). Le projet était intéressant, de ce fait j'ai envoyé un mail au « Procurement Assistant » pour en connaître les détails.

Par la suite j'ai inscrit mon entreprise avec l'International Trade Centre, conformément aux exigences de l'appel d'offres, et j'ai soumis le document indiquant mon intention d'y participer.

L'appel d'offres s'est déroulé en 2 étapes : d'abord, je devais présenter le profil de l'entreprise ATech et comme nous avons été choisis, nous sommes passés à la deuxième étape où j'ai eu à présenter les propositions techniques, fonctionnelles et financières.

Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées dans la préparation de votre dossier ?

Ce projet était assez simple et direct. Nous avons étudié les références qui nous ont été transmises par l'International Trade Centre et nous avons envoyé notre proposition. Nous avons suggéré quelques fonctionnalités supplémentaires de sorte que notre application soit retenue.

Savez-vous pourquoi votre application n'a pas été retenue ?

Il est assez difficile se prononcer sur cette question. Nous avons respecté tous les critères et avons préparé la proposition en conséquence ; je suis sûr que notre proposition technique et fonctionnelle était à 100% correcte, je pense que c'est au niveau de la proposition financière que l'International Trade Centre n'a pas retenu notre application.

Pensez-vous que les appels d'offres internationaux soient accessibles aux PME comme la votre ?

Bien sûr, ils le sont. Les PME doivent être encouragées à participer aux appels d'offres Internationaux. C'est l'une des façons pour nous de pouvons unir Maurice à d'autres parties du globe et de propager ainsi le partage et l'acquisition des connaissances et d'expertises externes.

De quel type de soutien pensez-vous avoir besoin pour pouvoir être compétitif dans les appels d'offres internationaux ?

Les initiatives d'Enterprise Mauritius pour soutenir les appels d'offres internationaux sont considérables mais pour que les entreprises aient plus facilement accès à ces marchés, je pense que la mise en place d'une base de

données des PME aidera les organisations internationales à être plus à l'aise avec elles. Cela permettrait aussi aux organisations internationales de cibler les PME directement pour les appels d'offres.

En outre, un système de mailing automatique pourrait être établi pour que les PME qui le souhaitent soient averties immédiatement des nouveaux appels d'offres et autres informations. L'Etat pourrait aussi offrir des programmes de formation pour que les PME locales soient aussi compétitives que les entreprises internationales.

**Interview réalisée par Enterprise Mauritius
Point Focal Ile Maurice**

Point Focal/CFHCI voyage à Skopje

La Chambre Franco-Haïtienne de Commerce et d'Industrie (CFHCI) a été invitée par les responsables du projet AMADE/OIF à un atelier sur « l'accompagnement des entreprises à la soumission d'offres », du 18 au 22 octobre à Skopje en Macédoine. Monsieur Pierre-André Guillaume, PDG du Centre Universitaire de Management et de Productivité, CMP/COGEFOSA et Membre de la CFHCI a été désigné par le Conseil pour représenter la Chambre à ce séminaire.

Dans le cadre du projet AMADE, la CFHCI, depuis le lancement de son Service d'Intelligence Economique: «Point Focal Haïti» le 27 novembre 2009, s'est évertuée à collecter, puis diffuser les informations vers plus d'une centaine d'entreprises haïtiennes et étrangères en exploitant le système de veille mis à sa disposition par le projet AMADE. Les résultats suivants ont été obtenus:

Sources surveillées	5
Projets identifiés entre novembre 2009 et le 11 janvier 2010	27
Entreprises destinataires des informations	98
Offres soumises	3

Le 11 janvier 2010, un atelier de formation « Montage d'un dossier de projet », en phase de réalisation a été interrompu par les événements du 12 janvier. Ce séminaire devait transférer aux participants des compétences pratiques en matière de procédures de passation de marché et de financement des bailleurs.

La CFHCI, par le biais du Point-Focal Haïti, compte poursuivre ses activités de veille économique afin de continuer à aider les entreprises haïtiennes à se dynamiser et à saisir les opportunités d'affaires financées par les bailleurs de fonds nationaux et internationaux.

Kettly FOURON
Point Focal CFHC Haïti

Report du séminaire : « Montage d'un dossier de projet »

Notre Chambre a le plaisir d'informer les participants à l'atelier de formation : « *Montage d'un dossier de projet* », qu'elle prend des dispositions afin de rendre possible le séminaire qui avait été prévu les 5, 6, et 7 novembre 2010 et reporté à une date ultérieure, à cause du cyclone Tomas. Nous remercions les participants de leur compréhension et nous les tiendrons informés des dates retenues par l'animateur : Monsieur Sergot JACOB MA, PhD - Consultant and Economic Adviser.

Kettly FOURON
Point focal CFHCI Haïti

L'actualité des marchés publics



Aziz SABALY
Point Focal - CCI/Sénégal

Modifications du décret 2007-545 du 25 Avril 2007 portant code des marchés publics du Sénégal : un pied en avant deux pieds en arrière.

Le président de la République du Sénégal a signé récemment le décret 2010-1188 du 13 Septembre 2010, modifiant et complétant le 2007-545 du 25 Avril 2007. Ainsi, plus d'une cinquantaine d'articles ont été modifiés et remplacés par de nouvelles dispositions. Qu'est-ce qui a motivé une telle démarche? Ces modifications ont-elles été le fruit d'un consensus? Enfin qu'en pense la communauté des bailleurs de fonds? Voilà autant de questions que se posent les Sénégalais en général et les partenaires au développement. Dans l'exposé des motifs du 2010-1188 du 13 septembre 2010, le gouvernement relève que : « *Le Code des marchés publics sénégalais est apparu comme un excellent outil de bonne gestion des ressources publiques. Il a étendu le champ d'application du contrôle des contrats de l'administration à plus de 86% des marchés publics. Toutefois, il a été parfois un frein indiscutable à l'action du Gouvernement dans le cas d'urgence que d'autres codes ont su pourtant appréhender avec dextérité. En effet, plus d'une fois, le Gouvernement a été contraint de différer la réalisation, voire perdre le bénéfice de projets par rejet systématique de demandes de signature de marchés par entente directe. D'où des conséquences dommageables pour le pays à cause de ces refus fondés sur une appréciation divergente de la notion d'urgence entre l'Etat et les autorités chargées du contrôle et de la régulation des marchés publics* ». Pour assurer l'efficacité de l'action de l'Etat, le gouvernement a identifié et soustrait les marchés issus de la présidence de la République de ceux des ministères de souveraineté, à savoir : Le ministère des forces armées, celui de l'intérieur et de l'énergie. Ainsi, « *Les marchés classés sous le sceau « Sécurité Etat », « Secret Défense » ou « Secret » ne sont pas*

soumis à l'obligation d'appel à concurrence et aux contrôles des organes prévus par le code des marchés public ». Face à la volonté de l'Etat de soustraire ces marchés de l'obligation d'appel à concurrence et de contrôle, les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds et les opérateurs du secteur privé ont vivement protestés auprès de l'Etat, de ce qu'ils ont appelé un recul du Sénégal sur les questions de transparence et de bonne gouvernance. En effet, les ambassadeurs des Etats Unis, de l'Allemagne, des Pays-Bas, du Canada et le chef de la délégation de l'Union Européenne à Dakar ont demandé des clarifications auprès du gouvernement sur les notions de « **Sécurité Etat** », « **Secret Défense** » ou « **Secret** » et aussi, de préciser si les agences rattachées à la Présidence de la République sont également exemptées de l'obligation d'appel à concurrence et de contrôle à posteriori par l'Agence de Régulation de Marchés Publics. Pour les Organisations de la Société Civile et les opérateurs économiques, l'Etat n'a pas recherché le consensus dans l'élaboration des nouvelles dispositions qui a, pourtant, prévalu pour le décret 2007-545 du 25 Avril 2007.

Pour rappel, le code des marchés de 2007 a été considéré par les partenaires techniques et financiers du Sénégal comme étant un progrès notoire favorisant la transparence et bonne gouvernance. Ils ont considéré que le consensus entre l'Etat, les OSC et les entrepreneurs sur la mise en place du code de 2007 était de nature à réduire les passations de marchés de gré à gré, donc d'assurer un égal accès de toutes les entreprises à la commande publique. D'ailleurs, les différents forums tenus sur la problématique des marchés publics dans l'espace UEMOA, ont été souvent l'occasion de saluer la démarche du Sénégal quant au consensus obtenu autour du code de 2007.

En tout état de cause, les promoteurs de la bonne gouvernance, les opérateurs économiques et la communauté des bailleurs sont dans l'attente des réponses du gouvernement pour définir les stratégies à mettre en place afin de réduire au maximum les marchés de gré à gré.

Abdoul Aziz SABALY
Point Focal - CCIA / Dakar

Opportunités pour soutenir les entreprises de la République de Moldavie

Les Marché Publics offrent de nombreuses opportunités aux entreprises, à condition qu'elles puissent avoir un accès libre à l'information spécialisée, qu'elles aient une bonne connaissance des procédures, et des exigences des bailleurs de fonds et des autorités contractantes. Les revenus issus de ce secteur sont estimés par la Commission Européenne à 16,5% du PIB de l'UE ; et selon les statistiques internationales, environ 20% du commerce mondial revient au secteur public.

En 2009, les données statistiques suivantes ont été enregistrées en Moldavie dans le cadre de contrats obtenus sur les Marchés Publics : 14. 465 contrats d'acquisition d'un montant total 174,4 millions d'euros.

Dans ces conditions, les appels d'offres constituent un facteur économique important, qui permet d'identifier de nouvelles opportunités commerciales. Afin de valoriser les opportunités offertes par les marchés publics nationaux et internationaux, la Chambre de Commerce et d'Industrie de la République de Moldavie, par le biais du projet AMADE, offre une gamme de services de soutien aux entrepreneurs de Moldavie, leur permettant également d'accéder aux marchés européens et aux marchés internationaux.

La CCI de Moldavie donne la possibilité aux opérateurs économiques intéressés d'être au courant des principaux projets, et des appels d'offres lancés dans le pays par les bailleurs de fonds internationaux (la Banque Mondiale, l'Union Européenne, les Nations Unies, etc.) et les autorités contractantes nationales.

De nombreux bailleurs de fonds internationaux qui lancent des projets dans divers domaines sont présents sur le marché Moldave.

L'un des projets, qui offre des opportunités de développement économique de la Moldavie est le Programme du Gouvernement Néerlandais «*Investissement dans le Secteur Privé (PSI)*», qui a été lancé pour encourager les entreprises néerlandaises à investir en Amérique Latine, en Europe Centrale, en Europe de l'Est, en Afrique, en Asie, et à coopérer avec des entreprises nationales de ces pays.

L'objectif du programme PSI est de stimuler le progrès économique dans les pays en développement, en encourageant la création de nouveaux emplois, l'augmentation de revenu et le transfert de savoir-faire et des meilleures pratiques des entreprises néerlandaises du secteur privé dans les pays concernés.

Le PSI est gérée par l'EVD - l'Agence pour les Affaires Internationales et la Coopération, avec le soutien financier du Ministère des Affaires Etrangères et de Développement de la Coopération et le Ministère des Affaires Economiques des Pays-Bas.

Pour participer au programme PSI, les entreprises de la République de Moldavie doivent prouver l'existence de relations de coopération avec les entreprises des Pays-Bas (joint-ventures, contrats de coopération à long terme, etc). Les entreprises moldaves et celles des Pays-Bas peuvent soumettre conjointement des propositions de projets. Le projet proposé par les partenaires doit être novateur sur le marché moldave et favoriser l'augmentation des ventes et la création de nouveaux emplois. En outre, le projet doit être commercialement viable avec un impact positif significatif sur l'économie locale. La priorité est donnée aux projets qui contribuent à la protection de l'environnement et qui ne cause aucun dommage à l'écologie.

L'agence néerlandaise EVD organise deux fois par an des appels d'offres dans divers domaines. Généralement les offres sont soumises en février et en août. Pour les projets sélectionnés, EVD se propose par contrat, de financer une partie de l'investissement réalisé. Dans la plupart des cas, le programme PSI s'engage à rembourser 50% de l'investissement réalisé. Le montant maximal du projet peut atteindre 1,5 millions d'euros. Il y a 2-3 contrats par an par pays avec une contribution moyenne de 500.000 euros.

Ayant pour objectif de soutenir le développement de la République de Moldavie, le point focal AMADE de la Chambre de Commerce et d'Industrie, aide les agents économiques intéressés à participer au Programme d'Investissement dans le Secteur Privé.

En plus des informations fournies aux agents économiques sur les conditions de participation aux appels d'offres dans le cadre du programme de PSI, le point focal AMADE de Moldavie a organisé des actions concrètes pour permettre aux entreprises intéressées de participer à ce programme.

Ainsi, en février 2010 nous avons organisé une présentation du Programme PSI dans le pays, avec la participation d'un expert chargé de la Moldavie dans le cadre de l'Agence EVD. A la mi-novembre nous avons organisé une visite d'affaires à Rotterdam et à la Haye : 16 entreprises de la Moldavie ou leurs représentants y ont participé, et ont été familiarisées aux termes du Programme d'Investissement dans le Secteur Privé. Le plus important est que les représentants des entreprises de la Moldavie ont eu l'occasion de rencontrer des partenaires potentiels dans les Pays-Bas. Ainsi, les entrepreneurs moldaves et néerlandais pourraient initier ensemble des projets et bénéficier de subventions offertes par les Hollandais.

En analysant statistiquement les actions du point focal AMADE de Moldavie dans le cadre du Programme d'Investissement dans le secteur privé, on peut noter qu' en 2010 plus de 100 entreprises ont reçu des informations détaillées concernant le programme, cinq entreprises, ayant des intentions sérieuses de participer, sont surveillées et soutenues dans leurs activités.

Le programme du Gouvernement Néerlandais PSI représente seulement une des activités du point focal AMADE de la CCI de la RM : Il s'agit de l'assistance des entreprises moldaves pour l'accès aux fonds fournis par les donateurs internationaux.

Dans les prochains numéros, nous vous informerons sur d'autres services et projets initiés par le point focal AMADE dans la République de Moldavie.

ROTARU Ludmila
LEONTEAN Inga
Point focal Moldova



Vincent Nanitelamio
Point Focal - CCI/ Pointe Noire

Une lueur d'espoir pour les opérateurs économiques de Pointe Noire

Du 07 au 10 juin 2010, Pointe-Noire a abrité le forum international de la « Green business » organisé par la Chambre de Commerce en partenariat avec la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), le Ministère de l'Économie Forestière, du Développement Durable et l'Environnement, les cabinets Géo-EcoStrapol, A2D Conseil et Alternoss.

Trois moments forts ont ponctué ce forum:

- la visite touristique du Kouilou
- des rencontres d'affaires
- la traversée du Mayombe.

En marge de la cérémonie d'ouverture officiel, le 8 juin 2010, près de 200 participants venus d'Europe et d'Afrique ont pu apprécier les richesses culturelles et touristiques de la région, en compagnie du Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, Henri DJOMBO. Ils ont ainsi visité le musée de Loango, les gorges de Diosso, la route des caravanes et l'embouchure du Kouilou.

Parmi les entreprises du réseau de l'APNI, on peut citer CAGIDIAX, dont le Directeur général a animé le thème sur l'énergie propre et les opportunités du « Green Business » qu'offre le Grand projets du bassin du Congo. En effet, pour la petite histoire, ce grand projet du Bassin du Congo a été initié par le Ministère de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement grâce à la veille informationnelle du projet AMADE dans sa phase d'appel d'offres (Banque Mondiale).

Le forum "green business", a pour but de permettre aux opérateurs économiques de s'intéresser aux opportunités que génèrent l'économie verte. En effet, c'est après ce forum que plusieurs de nos compatriotes opérateurs économique ont compris l'importance du « green business » et qu'il y avait beaucoup à gagner dans ce secteur avec peu de moyens. Le Congo-Brazzaville est situé au cœur du bassin du Congo sans compter, l'existence de la grande forêt équatoriale. Ainsi, doté de toute cette richesse, le Congo-Brazzaville est véritablement une opportunité pour les opérateurs économiques évoluant dans l'économie verte. Les visites sur les sites ont permis aux nombreux hommes d'affaires venus du

monde entier, de mieux connaître les potentiels du Congo-Brazzaville en matière d'économie verte. Celle-ci a donc un bel avenir.

A titre de rappel, Monsieur ELONGO, Directeur Général du Contrôle de Marchés Publics lors du « *Mardi de l'APNI du 4 Mai 2010* » a présenté la nouvelle procédure d'appel d'offres de l'Etat Congolais. En effet, le code des marchés publics, a été réformé suite à la revue analytique du système de passation des marchés publics au Congo qui a mis en lumière l'absence de transparence et le recours systématique du «gré à gré». Ainsi, une Direction Générale de Contrôle de marchés Publics a été instituée par décret présidentiel 2009/156 du 20 Mai 2009 a rappelé M. Didier ELONGO.

Répondre à un appel d'offres de l'Etat Congolais nécessite aujourd'hui la maîtrise de trois documents: le dossier de consultation, la demande de proposition et le dossier d'Appel d'Offres. Les soumissionnaires doivent donc veiller à respecter les critères administratifs, techniques et financiers, notamment la date de délai et les documents à fournir. Dans les offres techniques et financières, l'entreprise candidate doit prouver qu'elle connaît le métier et qu'elle peut réaliser les travaux si elle gagne le marché. Il existe trois types de marchés : les marchés de travaux, de fournitures et de prestations de services. L'initiative appartient au Maître d'ouvrage qui élabore les dossiers d'appel d'offres. Les marchés de 50 à 250 millions de FCFA sont gérés par des cellules de passations des marchés dans les Ministères, les Conseils Départementaux et Municipaux, les Entreprises et Établissements publics sur sélection de trois concurrents. Les marchés de plus de 250 millions sont gérés par la Délégation Générale de Grands Travaux (DGT). Généralement, la période de Mai, Juin et Juillet est la meilleure pour lancer les appels d'offres. Pour M. Roger MATOKO, chef d'entreprise et participant à cette conférence, « *cette nouvelle procédure de passation des marchés publics est rassurante par sa transparence* »

Lors des rencontre « B to B », nous avons informé les acteurs économiques sur les opportunités d'affaires qu'offrait le secteur de l'économie verte, et que nous étions en mesure de les aider à les saisir. Le point focal était au four et au moulin dans l'organisation de ce forum. Il faut noter que la délégation de la Banque Mondiale, a effectué une visite à Pointe Noire, aussi le Point Focal a profité de cette occasion pour convier des opérateurs économiques et des associations à les rencontrer. C'est grâce a ces opérateurs économiques et associations qu'il y a eu des questions et des réponses. Le Point Focal, après cette rencontre a reçu dans son bureau la visite de plusieurs opérateurs économiques souhaitant obtenir des opportunités d'affaires.

Réfection du réseau électrique de Brazzaville : six entreprises dans la course (Les dépêches de Brazzaville 18/05/2010)

La compétition est ouverte pour les six sociétés candidates à la réhabilitation du réseau électrique de Brazzaville. L'appel d'offre lancé le 10 avril dernier a été dépouillé le 17 mai, en présence du Ministre délégué aux Grands travaux, Jean-

Jacques Bouya, et du représentant du Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique ainsi que les délégués des entreprises.

Les six entreprises retenues sont : Congo Dayua Engendré ; Electra ; Sogeco ; Enco Energie du Congo ; CMEC China national ; et la Société Congolaise d'Electrification et de Canalisation. Les cinq premières ont soumissionné pour les huit lots des travaux à réaliser. La dernière en revanche, n'en a choisi que deux. Les montants proposés oscillent entre 39 milliards à plus de 6 milliards de FCFA.

La tâche que devraient effectuer ces entreprises sera ardue, vue l'état de délabrement et de vétusté dudit réseau. La population de Brazzaville est en effet confrontée à de nombreuses coupures d'électricité, surtout les habitants des quartiers du nord au sud. Un autre phénomène est apparu : le délestage qui consiste à fournir l'électricité à tour de rôle.

La décision du gouvernement de doter la ville d'un réseau fiable et moderne pour transporter l'électricité vers les consommateurs, est salubre. Des sources de production d'énergie sont en cours d'exécution, notamment Imboulou, et aussi des centrales thermiques, et des lignes de transport à très haute tension.

Ainsi, le programme d'urgence de réhabilitation du réseau électrique de Brazzaville prévoit : la création de nouveaux réseaux moyenne tension (MT) et basse tension, (BT) à partir du poste de Tsiélampo ; un autre à partir du poste de très haute tension de Djiri ; la densification et la réhabilitation des réseaux MT et BT à partir de la sous-station B, centre-ville ; celle aussi de la sous-station A, Moukonzi-Ngouaka ; de la sous-station C, Mpila ; également à partir de la sous-station centre d'émission ; la pose de nouvelles liaisons et la réhabilitation du réseau 30 kilovolts à partir du poste de répartition D, Moukondo ; enfin, la fourniture des compteurs d'énergie triphasés et monophasés.

« L'énergie, une des bases stratégiques de la mise en route du Chemin d'avenir, est au cœur des préoccupations du Président de la République. Cette action améliorera à coup sûr l'alimentation de notre capitale en électricité. Elle garantira dans le même temps à tous, l'accès à cette denrée fondamentale », a indiqué Jean-Jacques Bouya.

Notons que le choix de l'adjudicataire sera publié après examen des dossiers par la sous-commission d'évaluation de la cellule de gestion des marchés publics.

Plateforme sur les marchés publics animée par la CCI Antananarivo

Dans le cadre du projet AMADE, la CCI Antananarivo en partenariat avec L'ARMP et les groupements professionnels anime une plateforme sur le marché public. De la plateforme sont attendus, des propositions d'amélioration des pratiques sur les marchés publics et des partages d'actualités se rapportant aux marchés publics.

La réunion de la plateforme du 15 septembre 2010 a fait ressortir un besoin de structure d'accompagnement pour le secteur privé dénommé « Clinique sur marchés publics ». La Clinique aura pour mission d'accompagner les entreprises

dans les conceptions des offres et dans les actions de recours en marchés publics. Elle sera un service d'appui aux entreprises positionnant sur les marchés publics au sein de la CCI Antananarivo.

En outre, la plateforme a constaté que les Maîtres d'œuvre et les entreprises ne maîtrisent pas les marchés publics. Il a été alors décidé d'organiser, dans un 1^{er} temps, 1 semaine de formation sur les marchés publics pour les entreprises sur les thèmes : Montage de l'offre et le recours. La CCI Antananarivo sera l'organisateur. L'ARMP sera l'intervenant.

Autres résolutions retenues lors de cette réunion touchent la communication :

- Il est demandé à l'ARMP de proposer une réglementation sur les avis d'appel d'offre. Le texte suivant doit y figurer: « *Sachez vos droits. Consulter le site www.armp.mg* ».
- Tous les appels d'offre devraient figurer dans les sites de l'autorité contractante.
- Faire figurer sur le site web de l'ARMP les données particulières des appels d'offres.
- La CCI Antananarivo et l'ARMP étudieront les modes de diffusion des appels d'offres, des lois et réglementations en tenant compte des stratégies de l'ARMP concernant le journal des marchés publics.les

Guide de passation des marchés publics

Le code du marché public a été mis en vigueur en 2004. Les Maîtres d'œuvre rencontre des difficultés pour la mise en œuvre. Par conséquent, le programme Accords a collaboré avec l'ARMP dans la mise en place d'un Guide de passation des marchés publics pour les Communes rurales en versions malgache et française. Il relate les essentiels à savoir sur le code du marché public sous une forme plus pratique.

Un atelier d'information et de formation sur le Guide de passation des marchés publics à l'endroit des Communes rurales s'est déroulé les 29 et 30 novembre à l'hôtel Panorama à Antananarivo. L'atelier a vu la participation d'une centaine de participants (Chefs de Région, SG du Ministère des Finances, DG du contrôle financier, DG du budget, inspecteurs d'Etat, Chefs de Districts, Directeurs régionaux des ministères des Travaux publics, de la Santé publique, de l'Education, de l'Eau et de l'Agriculture).

Entretien routier pour 2011 : 65 milliards d'Ariary pour 11 512 km

Une somme de 65 milliards d'Ariary sera allouée à la construction et réhabilitation des voies nationales qui s'étendent sur une distance de 11 521 km dans toute l'Ile, selon le chiffre avancé par l'équipe technique du ministère des Travaux publics et de la Météorologie. Ce montant fera l'objet d'une étude avant d'être validé.

En outre, Le Ministère a élaboré un projet de programme relatif aux entretiens routiers. Le projet sera soumis avant la fin de l'année au Conseil d'orientation de l'entretien routier (COER), lequel décidera des axes prioritaires pour les prochains ouvrages.

Andry RANDRIANJANAKA
Point Focal - CCIAA Madagascar

Contacts

Brian Martin

AMPIE - Alsace international

Tel : + 33 (0)3 88 24 77 60

Fax : +33 (0)3 88 24 77 77

Mail : b.martin@alsace-international.eu

Mariama KANE CORLIER

Stagiaire - Ampie - Alsace Internationale

Tel : + 33 (0)3 88 24 77 74

Fax : +33 (0)3 88 24 77 77

Mail : m.kane-corlier@alsace-international.eu

Laurence ARNOULD

Organisation International de la Francophonie

Tél. : +33 (0)1 44 37 71 81

Fax : +33 (0)1 44 37 71 62

Mail : laurence.arnould@francophonie.org

Abdoul Aziz SABALY

Point Focal - CCI Sénégal

Tél. : +221 77 274 98 94

Mail: azizsabaly@gmail.com

Amadou Lo

Point Focal - CCI Mauritanie

00 222 238 12 36

amadoulobg@yahoo.fr

Andry RANDRIANJANAKA

Point Focal - CCIAA Madagascar

00 261 20 22 202 12 / 11

maholyandriamanantenasoa.tnr@cci.mg

Kettly FOURON

Point focal CFHCI Haïti

kfouron@yahoo.fr

(509) 511 89 65

ROTARU Ludmila**LEONTEAN Inga**

Point Focal – Moldovie

00 373 22 23 87 70

eic@chamber.md

Sharon SOOKNAH

Point focal Iles Maurice

00 230 213 77 55

sharon.sooknah@em.intnet.mu

Vincent NANITELAMIO

Point focal - CCI Pointe Noire

vincentmazala@yahoo.fr

(242) 90 30 164